



RÈGLEMENT

PREMIÈRE ÉDITION

La société SB Consult organise l'opération « Les coureurs ont du cœur ». Cette mobilisation n'est pas une compétition sportive mais une action solidaire afin de réunir le plus de fonds possible pour la Fondation de France et plus particulièrement son action « Tous unis contre le Virus »

ARTICLE 1 :

Date : du 1er mai 2020 à 6h00 au 3 mai 2020 20h00

Distance : 3km à parcourir seul dans un rayon d'un kilomètre de son domicile ou sur un tapis roulant.

Objectif : Action solidaire des coureurs à pied ou de marche

ARTICLE 2 :

Engagements : Tous les acteurs de ce challenge s'engagent sur le site : sportips.fr

Inscriptions ouvertes à partir du 24 avril et cela jusqu'au 3 mai 2020 19h00

Le tarif de l'engagement est de 5€.

Attention tout engagement nécessite l'acceptation et le respect de la charte de bonne conduite.

Après inscription, les participants reçoivent par mail un dossard personnalisé aux couleurs de l'opération ainsi qu'un lien leur permettant d'enregistrer leur temps réalisé et de déposer une photo ou vidéo de leur session de run.

Possibilité de télécharger votre diplôme attestant de votre mobilisation avec votre référence kilométrique. A l'issue de l'opération, les 8 premiers masculins et féminins devront pouvoir justifier de leur performance si besoin. Si l'athlète qui est classé dans les huit premiers ne peut pas montrer sa trace gps ou s'il n'a pas respecté les règles émises dans la charte nous lui rajouterons 1' à son temps enregistré.

15 secondes au km seront ajoutées aux athlètes ayant couru sur un tapis donc 45 secondes sur leur chrono total.

Tous les bénéfices de l'opération seront reversés à la Fondation de France, déduction faite des frais de mise en place.

ARTICLE 3 :

ASSURANCE :

Tous les engagés doivent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident. Ce n'est pas une compétition, vous participez à cette opération solidaire sous votre entière responsabilité pour tout dommage que ce soit. En souscrivant à l'opération vous déclarez être informé de ce point et vous acceptez de participer sous votre entière responsabilité.

ARTICLE 4

Annulation : En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle, d'évolution des règles de confinement ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier la date pour l'enregistrement des temps sur les 3km ou d'annuler la cession de running sans que les acteurs puissent prétendre à une réparation du préjudice.

En cas d'annulation, tous les bénéfices seront reversés à la Fondation de France.

ARTICLE 5

Droit à l'image :

UTILISATION D'IMAGE

Tous les participants autorisent les organisateurs de l'opération « Les coureurs ont du cœur » ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de la société responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations. Les participants peuvent être amenés à recevoir des informations et/ou propositions d'autres sociétés ou associations partenaires.

Les informations recueillies sont enregistrées dans une base de données pour la gestion des newsletters. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation: par email à l'adresse contact@sambonaudo.com, ou courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à SB Consult- LES COUREURS ONT DU CŒUR- 694 route des Veys- 83390 CUERS. Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez. Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures – jours ouvrables-, sauf pour les demandes transmises par courrier postal, qui requièrent un délai de 8 jours.

ARTICLE 6 :

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement, de la charte de bonne conduite 2020 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

TOUS UNIS CONTRE LE VIRUS